



**LA MUNICIPALITÉ
ET LE PERSONNEL COMMUNAL
DE ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ**

ont le pénible devoir de faire part
du décès de

**Monsieur
Jean-Marc DE JOFFREY**

Employé communal

Nous exprimons à la famille
notre profonde sympathie et
lui présentons nos plus sincères
condoléances.